



BON VOISIN, BON OEIL

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME DE PROTECTION DU VOISINAGE?

C'est d'abord et avant tout un regroupement de citoyens et citoyennes, qui, en collaboration avec leur service de police local, sont déterminés à mettre en place des moyens de réduire les risques de vols par effraction en mobilisant les résidents de leur quartier afin qu'ils deviennent responsables de l'amélioration de leur qualité de vie et de leur sentiment de sécurité.

QUELS EN SONT LES OBJECTIFS?

Informers les citoyens sur les mesures à prendre pour se protéger efficacement contre le vol par effraction par la mise en pratique des règles de sécurité simples et souvent déjà connues.

Briser l'isolement de certains citoyens.

Démontrer aux citoyens la nécessité de s'entraider par une surveillance mutuelle des résidences avoisinantes.

Sensibiliser les citoyens à l'importance de signaler rapidement et avec précision tout individu ou situation suspecte à leur service de police local.

FORMULAIRE BON VOISIN, BON OEIL

L'objectif de la démarche vise avant tout, à regrouper un nombre de citoyens désireux de s'entraider par une surveillance mutuelle des résidences avoisinantes.

Nom du participant : _____

Âge : _____ Nombre de personnes résidentes : _____

Adresse : _____

Adresse électronique : _____

Téléphone (rés.) : _____

Cellulaire : _____

Merci pour votre implication!



Copie du formulaire aussi disponible au bureau municipal

Partie à retourner à la municipalité à l'attention de Joëlle Bernier ou par courriel loisirs@pointe-aux-outardes.ca